

Fiche engagement de participation

Offre pôle de compétitivité Aquanova – Salon IFAT, du 13 au 17 mai 2024 à Munich, Allemagne

A retourner à : alexandre.folmer@hydreos.fr avant le 25 mars 2024



Cette action est pilotée et réalisée par **Aquanova - pôle de compétitivité de l'eau**, né de la fusion d'HYDREOS et DREAM Eau & Milieux - **dans le cadre de la coordination nationale des pôles EAU** (Aquanova et Aquavalley). Cette offre a été construite en partenariat avec la **Team France Export - Business France**.

Présentation de l'offre :



Partie « Water business accelerator » / accompagnement qualifié « développement des affaires filière eau & environnement » pour optimiser votre présence à IFAT :

- **Préparation en amont de votre présence au salon** via un point téléphonique/une visioconférence pour **définir une stratégie « salon » en ce qui concerne les acteurs de la filière de l'eau** (ex. : quels types d'exposants et de visiteurs « eau », qui je cible, comment je me prépare en conséquence ?) et **le type d'acteurs pertinents à rencontrer** (ex. : distributeurs, autre type de partenaire business, partenaires pour projets européens que ce soit des PME, grands groupes, organismes de recherche et de formation...) parmi les adhérents et contacts des clusters « eau/écotechnologies » partenaires d'Aquanova en Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse mais également au Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, République Tchèque ainsi qu'au Canada et aux Etats-Unis,
- **Prise de RDV¹ avec 5 contacts** tels que définis dans la phase préparatoire,
- **Debriefing des RDV réalisés** (coaching et analyse des RDV) et **suivi pour envisager les suites à donner aux RDV** en termes de collaboration et/ou projets (3 réunions maximum en visioconférence),
- **Participation à la rencontre collective avec les acteurs de la filière de l'eau du land de Rhénanie-Palatinat** dans le cadre du partenariat avec un le cluster allemand de la filière.



Partie networking interclustering :

Cette partie correspond aux échanges entre membres de clusters internationaux de l'eau et de l'environnement dans le cadre de projets européens et/ou d'actions communes entre clusters partenaires. Cette partie est composée des actions suivantes :

- Dans le cadre des projets CirInWaterⁱ et Water4Allⁱⁱ : participation aux rencontres collectives et/ou à un workshop
- Dans le cadre du projet euWater4i-SDⁱⁱⁱ : retours d'expérience "Amérique Latine et Afrique de l'Est" et informations sur des opportunités de financement « internationalisation »

Tarif

	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC	Choix
« Water business accelerator » : tarif adhérent d'Aquanova et/ou Aquavalley	800 €	160 €	960 €	
« Water business accelerator » : tarif non-adhérent d'Aquanova et/ou Aquavalley	1 400 €	272 €	1 632 €	
Activités de networking interclustering	Inclus dans les projets européens	/	/	

¹ Aquanova organisera la prise de RDV mais ne pourra garantir la présence des contacts aux RDV fixés.

Fiche engagement de participation

Offre pôle de compétitivité Aquanova – Salon IFAT, du 13 au 17 mai 2024 à Munich, Allemagne

A retourner à : alexandre.folmer@hydreos.fr avant le 25 mars 2024

Entité bénéficiaire :

Je soussigné(e) prénom, NOM :

Fonction :

Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après (indiquer la raison sociale* de l'entité) :

.....

Responsable de l'entité (prénom, NOM) :

Responsable du dossier (prénom, NOM) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

*Champs obligatoire

Entité facturée :

Raison sociale (si différente) :

Adresse de facturation (si différente) :

Courriel (si différent) :

N° de SIRET : NAF :

N° TVA :

Merci de retourner cette fiche d'engagement dûment complétée et signée à alexandre.folmer@hydreos.fr.

Je m'engage à verser mon règlement à réception de la facture.

Fait à, le

Cachet et signature

Fiche engagement de participation

Offre pôle de compétitivité Aquanova – Salon IFAT, du 13 au 17 mai 2024 à Munich, Allemagne

A retourner à : alexandre.folmer@hydreos.fr avant le 25 mars 2024

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales sont applicables à l'ensemble des participants (ci-après dénommés « Participant(s) ») de la mission décrite dans cette fiche d'engagement (ci-après dénommé la « Mission »), organisée par HYDREOS dont le siège social est situé au 71 rue de la grande haie, 54510 Tomblaine, France et immatriculée au Registre National des Associations, numéro de SIRET 509 637 815 00028) (ci-après dénommé l'« Organisateur »).

En renvoyant le présent formulaire (fiche d'engagement), le Participant déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

2. PARTICIPATION A LA MISSION

Le nombre de places étant limité, l'Organisateur sélectionnera les participants par ordre de date de réception de la fiche d'engagement dûment complétée. L'admission (ou non admission) des participants sera notifiée au Participant par mail à l'adresse renseignée dans la fiche d'engagement.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

Les demandes d'annulation d'un accord de participation peuvent être soumises par écrit ou par courrier électronique. L'Organisateur peut accéder à une telle demande à condition que le Participant paie les frais d'annulation, qui sont basés sur un pourcentage fixe des coûts de participation et sur les conditions d'annulation suivantes :

- en cas d'annulation plus de 120 jours avant le premier jour de l'événement : 15 % des coûts de participation ;
- en cas d'annulation entre 120 et 63 jours avant le premier jour de l'événement : 50 % des frais de participation ;
- en cas d'annulation au cours de la période allant de 62 à 32 jours avant le premier jour de l'événement : 75 % des frais de participation ;
- en cas d'annulation au cours de la période allant jusqu'à 31 jours inclus avant le premier jour de l'événement : 100 % des frais de participation.

Dans le cas où pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, qui seront communiquées au PARTICIPANT, le salon ou la manifestation ne pourrait avoir lieu, les demandes d'admission sont annulées et les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées sont réparties entre les PARTICIPANTS, au prorata des sommes versées par chacun d'entre eux.

4. DROIT A L'IMAGE, DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDEOS DE LA MISSION

Le Participant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur à capter, reproduire et diffuser des photos et/ou vidéos le représentant ainsi que les membres de son équipe, son stand, son logo, son/ses produit(s) exposé(s), directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, ainsi qu'à exploiter ces clichés et films, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports notamment sur son site Internet, www.youtube.com, les réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn. Les utilisations de son image ne devront en aucune façon porter atteinte à sa vie privée et plus généralement lui nuire ou causer un quelconque préjudice. Il reconnaît par ailleurs n'être lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom. Cette autorisation de l'utilisation de son image a une validité de 5 ans à compter de la signature de la présente fiche d'engagement. Le Participant qui ne souhaite pas que son équipe, son logo ou son stand figurent sur les films et/ou photographies et/ou visuels utilisés pour la promotion de la Mission doit en aviser préalablement par mail (alexandre.folmer@hydreos.fr) l'Organisateur avant le démarrage de la Mission.

5. PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES / CONFIDENTIALITE

L'Organisateur et les Participants s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

En outre, l'Organisateur ne sera, en aucun cas responsable, des échanges de données de quelques natures que ce soit (orales, écrites ou numériques) entre les participants au cours de la Mission

6. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que les données indiquées dans ce bon d'engagement sont utilisées uniquement pour votre inscription et pour préparer votre participation à cette action. Vous pouvez avoir accès à vos données à tout moment en contactant alexandre.folmer@hydreos.fr

ⁱ CirInWater : projet visant à accélérer la triple transition (verte, numérique et résiliente) des écosystèmes industriels européens en développant et mettant en œuvre des actions de soutien pour les entreprises apportant des solutions « water-smart ».

ⁱⁱ Water4All : partenariat européen dédié à l'eau visant à stimuler les transformations dans l'ensemble de la filière de la Recherche, Développement et Innovation dans le domaine de l'eau, en favorisant la mise en relation des « problem owners » et des fournisseurs de solutions

ⁱⁱⁱ euWater4i-SD : booster l'internationalisation de plus de 1000 PME européennes proposant des solutions « water-smart » sur le marché du développement territorial durable, notamment en Afrique de l'Est et en Amérique latine.